



Un grand bénévole

Louisa Gobeil



**Élections
2017
Palmarolle
élit une
maire**



Sommaire

Actualités	2-3
Affaires municipales	10-11-12
Loisirs	18-19
Opinions-Vieux grincheux	6
Vie communautaire	9, 15
Culturel	17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-5-6-7
*Gilles Fortier	9
*Cercle de fermières	13
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	13
*Lise Bouillon	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

**Placez votre publicité
dans LE PONT**

**C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 650 exemplaires**

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Reportage

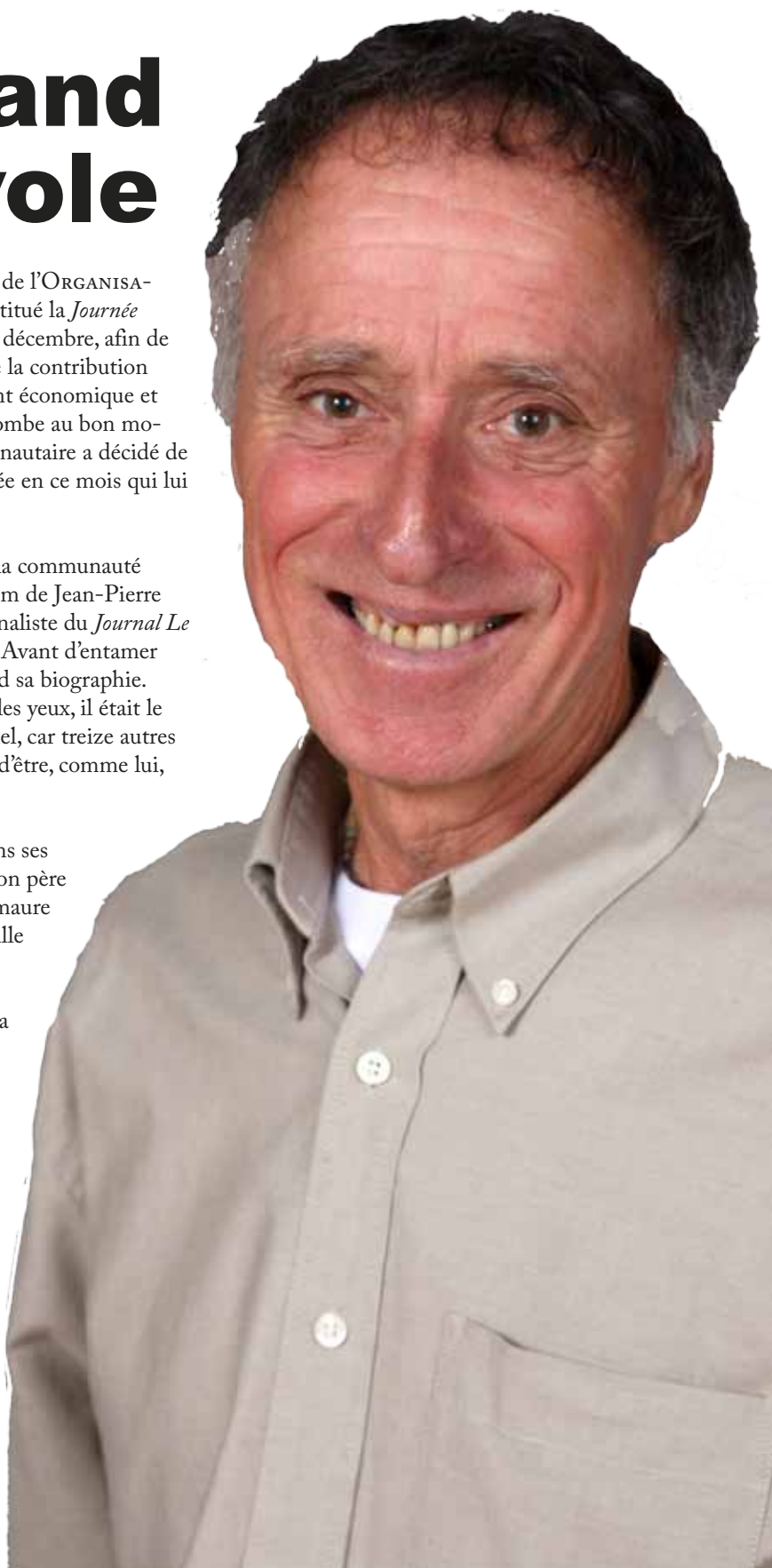
Un grand bénévole

En 1985, l'Assemblée générale de l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES a institué la *Journée internationale des bénévoles*, le 5 décembre, afin de souligner toute l'importance de la contribution des bénévoles au développement économique et social des communautés¹. Ça tombe au bon moment, car notre journal communautaire a décidé de nommer son bénévole de l'année en ce mois qui lui est consacré.

Et pour son engagement dans la communauté palmarolloise et régionale le nom de Jean-Pierre Robichaud, le président et journaliste du *Journal Le Pont de Palmarolle* a été retenu. Avant d'entamer son panégyrique faisons d'abord sa biographie. La première fois qu'il a ouvert les yeux, il était le premier à goûter au lait maternel, car treize autres nourrissons auront le privilège d'être, comme lui, invités à leur premier repas.

Comme bien d'autres Abitibiens ses parents étaient des pionniers; son père après une installation à Roquemaure en 1936 déménagea à Manneville où Jean-Pierre est né en 1946. Après son primaire à l'école du rang, le « péril jaune » l'amènera en élément latin au Séminaire d'Amos. Cet établissement de haute gamme à l'époque visait l'éducation des jeunes, par des études classiques, en vue de former de futurs prêtres.

Après quatre ans, le jeune adolescent se rendit à l'évidence que son caractère ne répondait pas aux exigences de la vie cléricale et décida que sa formation était complète. Il fit donc son baluchon et, malgré le désespoir de sa mère, il sauta à bord du train pour Montréal. Après avoir défrayé le coût de son passage, il lui restait 5 \$ en



poche en descendant au Terminus Central (coin Berri-Ontario). C'est après avoir été reçu chez une « bonne matante » qu'il se mit à la recherche d'un emploi. Il dut donc traîner ses savates sur les trottoirs de la Métropole quelque temps. Comme l'appétit lui tenaillait l'estomac, il se résigna à dépenser les derniers sous de son cinq piastres en entrant dans un restaurant pour manger le douzième hot-dog depuis son arrivée.

Au moment de payer l'addition, il osa donc demander à la « waitress » pour parler au propriétaire. Ce dernier s'avança à la caisse pour savoir ce que voulait ce client pensant sans doute qu'il se plaindrait de la qualité de la nourriture ou du service. À sa grande surprise, ce jeune homme lui demandait s'il n'avait pas un emploi disponible pour lui. À voir ce grand efflanqué lui offrir si humblement ses services, le restaurateur lui répondit : « Ben mon gars tu tombes bien, j'ai justement besoin d'un helper pour le cook »... c'est ainsi que J.-Pi devint assistant, puis ensuite, pâtisser de métier.

Avait-il peur de devenir empâté avec le temps? Il décida donc de poser sa candidature comme pompier, et, quelle surprise! on l'invita à une formation à la suite de laquelle il fut admis dans la brigade des soldats du feu. C'est à cette époque qu'il brûla d'amour pour Christiane Corriveau qu'il épousera. Deux beaux garçons naîtront de cette union. Puis il y eut déménagement à Saint-Alexis-des-Monts, patrie de Christiane. Il faut ici omettre certains faits importants dans la vie de notre héros, car le but de cet article est d'expliquer le pourquoi de notre choix de Jean-Pierre comme bénévole de 2017.

C'est en 1979 que M. Robichaud et son épouse décident d'un retour en Abitibi et de l'achat d'une ferme à Palmarolle. Dès son installation sur notre sol, il fut sollicité pour œuvrer bénévolement au sein d'organismes locaux et régionaux. Et, comme son nouveau métier d'agriculteur s'y prêtait, c'est d'abord au sein de l'Union des producteurs agricoles (UPA) qu'il s'engagea à servir ses collègues comme président du secteur Lac Abitibi de 1980 à 1986.

Voyant ses capacités de rassembleur et ses compétences comme organisateur, on lui confia la vice-présidence régionale, c'est-à-dire tout le territoire de l'Abitibi-Ouest et Est à l'UPA.

Revenons au niveau local où il fut désigné en 1987 comme président des Loisirs de Palmarolle. C'est sous sa gouverne qu'on organisa « l'événement Rogatien Vachon ». Plus tard, on procéda à l'installation de la glace artificielle et à la nouvelle désignation de l'aréna, d'où l'on retint le nom de : aréna Rogatien Vachon. Ce fut une superbe occasion qui nécessita la participation de l'ancienne équipe des Braves « coachée » par Rogatien lui-même. Soulignons, entre autres, l'apport du regretté Alfred Nicol avec lequel Jean-Pierre a étroitement collaboré, pendant quinze années, aux Loisirs de Palmarolle. Dans la même sphère,

soulignons aussi le rôle de président de la *Ligue des vétérans* au hockey occupé pendant plusieurs années assisté de deux de nos meilleurs citoyens et sportifs : Conrad Boissonneault et Alfred Nicol.

Le summum de l'engagement local dans une municipalité c'est de siéger au conseil municipal, eh bien! celui dont on parle a été membre actif de 1986 à 1988. À cette époque les mandats de conseillers et de maire n'étaient que de deux ans.

En 2013, le *Réseau libre savoir*, rattaché à l'Université du Québec, faisait appel à M. Robichaud pour l'organisation des cours donnés dans son programme offert aux gens de 55 ans et plus sur le territoire de l'Abitibi-Ouest où, pendant trois années, il a apporté sa précieuse collaboration, son savoir et son amour de la culture.

Permettez-moi une petite parenthèse : Jean-Pierre Robichaud a remporté le prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'écriture d'un roman intitulé *Les coureurs d'aventures* en 2002 publié par l'ABC de l'édition et vendu à la grandeur du Québec à près de mille exemplaires. Puis l'amour des mots l'a également amené au poste de journaliste au *Journal Le Pont de Palmarolle* en 2012, pour ensuite en assumer la présidence. C'est lui qui fut l'instigateur du virage numérique de notre mensuel communautaire. Vous pouvez maintenant suivre toutes les nouvelles sur notre page Facebook (journal le pont de Palmarolle) et sur notre nouveau journal Web (journallepont.ca). Vous pouvez aussi vous référer à tous les articles du Journal Le Pont parus depuis dix ans à cette adresse : (journallepont.ca/archives).

Je puis aussi ajouter qu'il s'est engagé comme organisateur et travailleur volontaire au sein d'un parti politique qui répondait à des valeurs auxquelles il adhérerait.

Si on profite de belles fêtes comme *Soirée Vins et Fromages* de même que *Bières et Saucisses*, c'est aussi lui qui en a lancé l'idée lors de son passage aux Loisirs. Il a même, pendant deux années, participé activement devant les fours à la préparation et à la cuisson des mets et, les lendemains, à la corvée de nettoyage et de lavage de la vaisselle, en fait tout ce qui est si agréable à faire les lendemains de party surtout quand ce sont les autres qui s'amusent pendant que toi tu bosses comme un diable.

Voilà, Jean-Pierre, l'hommage que l'on te fait et que tu mérites en cette journée des bénévoles.

Chers lecteurs, donnez donc suite à cet article en offrant vous aussi de vive voix vos hommages à ce grand bénévole.

(Note de bas de page)

¹ (Organisation des Nations unies).

NDLR : Depuis deux ans on a laissé tomber la soirée *Hommage aux bénévoles*. Pourquoi? Ne serait-il pas souhaitable d'y revenir? On pourrait cependant penser à une nouvelle formule genre *Gala Méritas*. Des mentions d'honneur et même des prix pourraient être remis à des personnes ou à des groupes s'étant distingués en apportant une contribution particulière à la communauté, à la municipalité, à sa vie économique, sociale ou matérielle. Cela éviterait des clichés et des lieux communs vécus lors de ces dernières manifestations...



Naissance

Le cri d'un enfant nouveau-né

Un cri faible mais aigu... Le premier cri d'un enfant nouveau-né. Ce moment est grandiose! Avant il n'était qu'un embryon dans le ventre de sa mère, qui absorbait les éléments nécessaires à sa croissance physique et à la récapitulation de sa race. Maintenant, il est devenu une personne qui doit se développer en tant qu'individu. Il n'est rien sur la terre, nul cri d'un enfant qui ne symbolise à ce point la réalité même de la vie. Dans ce cri unique s'exprime à la fois la victoire de la chair délivrée et le hurlement désespéré de l'âme qui plonge dans des profondeurs d'où elle ne se dégage qu'au prix d'un effort qui dure toute la vie.

« Un beau garçon, annonça la sage-femme au père qui attendait patiemment dans la cuisine. Et la mère va bien. Vous pouvez venir, lui permit-elle. » Un timide sourire mit la bouche du nouveau papa entre parenthèses, en même temps qu'un immense sentiment de fierté l'envahissait. Il se passa la main au visage, du front au menton selon son habitude, tentant d'en chasser la voile de fatigue que sa longue veille nocturne y avait suspendu. Il se leva de sa chaise, s'étira à en toucher le plafond, baya longuement et jeta un regard vers l'horloge au mur, dont le tic-tac emplait le temps. Les aiguilles indiquaient six heures vingt-cinq. Dehors,

le jour renaissait lentement dans l'inondation de lumière et de chaleur estivale que le ciel accouchait. Il fit quelques pas dans le rayon de soleil perçant la fenêtre et s'étirant jusqu'au fond de la pièce.

Les longues heures de veille et l'interminable attente de la délivrance lui revinrent à l'esprit. Les douloureuses contractions annonçant l'accouchement avaient débuté vers deux heures dans la nuit, se souvenait-il. Se sentant démuni en cette matière, il avait couru en face quérir la belle-sœur pour tenir compagnie à sa femme. La belle-sœur avait déjà délivré quatre fois, et saurait quoi lui dire pour la réconforter. Lui, il devait aller chercher la sage-femme. Il avait marché vers l'enclos et appelé sa jument, invisible dans cette nuit d'encre. Il avait eu beau chercher, il n'avait trouvé que du noir partout. Il coulait du ciel, glissait par terre et inondait tout, à commencer par les yeux. Au second appel, la brave bête avait finalement répondu par un court hennissement et s'était approchée de la voix familière. Sentant le souffle chaud de la jument dans son cou, il avait attrapé la bride. Cette dernière, ne comprenant pas pourquoi son maître requerrait ses services en pleine nuit, l'avait suivi nonchalamment jusqu'à l'étable. Il l'avait attelée en catastrophe, à la lueur blafarde du fanal à l'huile, et, dans sa hâte, avait eu de la difficulté à démêler les courroies de cuir. Un cri étouffé avait soudain traversé la cloison de la maison. Il supportait mal la douleur d'autrui et une main griffée lui avait labouré l'estomac. Sur le coup, il avait eu envie de revenir auprès de

sa femme. Mais il avait aussitôt réalisé que cette dernière avait plus besoin de la sage-femme que de son impuissante présence.

La pauvre jument avait dû trotter jusqu'au village, au risque de se déboîter un sabot, n'ayant de répit qu'aux endroits où on avait posé des pontages. Le retour avait été moins hasardeux car l'aurore, s'apprêtant à accoucher du soleil, avait commencé à diluer la densité de la nuit.

Revenant à la réalité, et après s'être encore une fois bien étiré, il se repassa la main au visage, de haut en bas. Puis il s'avança lentement vers l'entrée de la chambre, en proie à des sentiments contradictoires. Bien sûr, il était heureux et fier d'être enfin père; mais serait-il un bon papa, s'inquiétait-il, lui qui fut orphelin de père et de mère dès l'âge de cinq ans? Une vague d'incertitude et de doute l'atteignit et vint heurter l'autre vague, celle de la joie et de la fierté, qui reflétait. Le remous provoqué par la rencontre des deux lames s'apaisa dans un léger ressac dès qu'il aperçut le poupon tétant goulûment au sein de sa mère. Cette dernière avait les yeux fatigués et cernés, mais ils reflétaient le bonheur. Aucun mot ne fut prononcé entre eux. Le langage était superflu pour exprimer à cette femme et mère, épuisée par l'effort de la délivrance, toute la gratitude pour avoir couvé, forgé et rendu à terme la chair de sa chair; et elle, l'immense fierté qu'elle ressentait quand son mari saisit le poupon, le porta à bout de bras et lança un affectueux « Salut Ti-gars ».

Élections 2017



Palmarolle élit une mairesse

Pour la première fois de son histoire, Palmarolle a une mairesse. Madame Louisa Gobeil a remporté l'élection avec 55,73 % des suffrages, ayant recueilli 355 votes contre 282 pour son adversaire Jeannot Goulet. Rappelons que 57,9 % des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

À sa sortie du centre municipal au soir de l'élection, madame Gobeil se disait très heureuse du résultat électoral. Son équipe prévoyait un score beaucoup plus serré. Elle attribue sa victoire à la campagne terrain qu'elle a menée jusqu'à la fin, à l'utilisation des réseaux sociaux, devenus incontournables en campagne électorale, ainsi que l'apport de son équipe qui s'est occupée de faire sortir le vote. On soupçonne aussi une forte participation des femmes au scrutin. Et, selon les nombreux commentaires recueillis par le Journal Le Pont, ces dernières manifestaient une grande fierté de voir accéder l'une des leurs à ce poste.

Le plafond de verre se fissure

À l'instar de plusieurs municipalités et villes qui ont élu des femmes à des postes clés, madame Gobeil constate un changement de culture en politique locale. Valérie Plante à Montréal en est

l'exemple le plus probant. Plus près de chez nous, notons aussi l'improbable élection de Diane Dallaire à Rouyn-Noranda ainsi que de Lyna Lafrenière à Macamic.

Pas à pas, sans faire de bruit, les femmes conquièrent lentement mais sûrement l'espace politique et prennent la place qui leur revient. Le plafond de verre est en train d'éclater. À l'évidence, leur façon de faire de la politique, plus proche de la réalité quotidienne des citoyens, va un peu bouleverser le paysage.

Au travail

La nouvelle mairesse s'est mise à la tâche dès le lundi 6 novembre. Elle devait préparer sa première réunion du Conseil qui s'est tenue le lundi 13 novembre et où elle a été assermentée. Elle devenait ainsi la dixième maire de Palmarolle. Trois nouveaux conseillers(ères) siègent à la table du Conseil. Il s'agit de Lyne Vachon, Marc Tanguay et Jasmin Cameron. Les trois autres, sortants et réélus sans opposition sont Denise Mercier, Jacques Chabot et Fernand Fillion.

Leur première réunion, à laquelle assistaient une dizaine de citoyens, n'a pas donné lieu à de grands changements. La nouvelle mairesse a plutôt convoqué ses conseillers à un « lac-à-l'épaule » le 26 novembre pour définir les orientations et les priorités de sa nouvelle administration. Ils en profiteront à ce moment pour redéfinir les mandats des comités qu'aura à piloter chaque conseiller.

Un des grands dossiers qui atterrira bientôt sur la table du Conseil est le projet de loi n° 122 actuellement à l'étude à Québec - Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Cette loi viendra vraisemblablement bouleverser le fonctionnement et la gouvernance des municipalités. Toute la question est de savoir si les moyens financiers accompagneront les nouvelles responsabilités.

Par ailleurs, les questions du public ont surtout concerné les entraves au déneigement dans le village ainsi que l'éventuelle taxation pour les résidents du Rang 8-9 ouest suite à sa rénovation.

ERRATUM

Édition de novembre, reportage Les gagnants du mois (Shawn Wine and The Winos), on aurait dû lire : récoltant ainsi plus de 12 000 \$ au lieu de 1 200 \$.





La chicane... est-tu pognée?



Dans le numéro de novembre du *Journal Le Pont de Palmarolle*, le vieux grincheux signait un article qui répondait aux propos du journaliste, Jean-Pierre Robichaud, intitulé LE PÉRIL JAUNE. Dans son propos le Vieux refutait l'idée que : si les villages dépérissaient, cela dépendait en partie de la fermeture des écoles. Et notre vieux chialeux habituel disait que, selon lui, c'était dû au fait que les habitants de nos municipalités avaient d'abord eux-mêmes rompu avec tout ce qui permettait à leur milieu de vivre et de survivre... c'est-à-dire les commerces et les fournisseurs de services locaux. Il ajoutait en plus que parce qu'on a cessé de « faire des enfants » on ne pouvait pas garder des écoles ouvertes. Certains lecteurs se sont interrogés auprès des deux journalistes à savoir si la « chicane était pognée au journal? »

Oh! Rassurez-vous, chers lecteurs, la bonne entente, la coopération et même l'amitié entre eux sont toujours présentes. Si l'on semble « s'os-tiner » par l'intermédiaire de votre journal communautaire, c'est dans le but de créer de l'intérêt en nous relançant l'un l'autre sur des thèmes qui sont d'intérêt public et souvent font partie des sujets à la mode.

Nous préférons que ce soit nos lecteurs qui prennent la plume pour répondre à ces textes provocateurs, parfois volontairement, venant de la plume d'un trublion qui se cache derrière un personnage fictif sous le nom de vieux grincheux. Et, la preuve que la chicane n'est pas « pognée entre nous » l'article faisant l'éloge d'un membre de l'équipe de rédaction qui apparaît dans le présent numéro sous le titre : UN GRAND BÉNÉVOLE en témoigne.

Capsule clin d'œil



***Avant de mourir dans la dignité,
ne devrions-nous pas d'abord vivre
dans la dignité?***

Du bréviaire au cellulaire

Jean-Pierre Robichaud



J'ai déjà écrit une chronique intitulée « La génération des têtes baissées » dans laquelle je suscitais une réflexion sur cette foule de gens déambulant les yeux rivés sur leur minuscule écran.

Dernièrement m'est venue l'image de ce prêtre dans les années '60, enseignant à l'école St-Viateur d'Amos, et dont je ne me rappelle plus le nom. Il marchait, aller-retour, St-Viateur - Séminaire Saint-Viateur, la tête penchée sur son bréviaire, lecture quotidienne obligatoire pour un prêtre à l'époque. Il semblait tellement pénétré par sa lecture qu'on croyait que Dieu lui-même guidait ses pas.

Évidemment, le danger de se faire frapper par une auto en traversant une rue d'Amos dans les années '60 était aussi risqué que d'y rencontrer un Chinois. Mais le parallèle avec le cellulaire, 50 ans plus tard, m'a fait un peu sourire. Le phénomène des têtes baissées n'est donc pas nouveau.

Et savez-vous quoi? En fouillant sur le Net, j'ai découvert que de plus en plus de prêtres lisent maintenant leur bréviaire sur leur téléphone intelligent. On n'arrête pas le progrès.

En passant, une anecdote : Un moine demande à son supérieur s'il est permis de fumer en priant. « Bien sûr que non! » lui répondit ce dernier, d'un air indigné. Le lendemain, le moine demande au supérieur s'il est permis de prier en fumant. « Non seulement la chose est permise, répondit le supérieur, mais il s'agit d'une habitude admirable ».



Hommage à la grande

Louisa Nicol



Le jeudi soir 16 novembre, la municipalité de Palmarolle rendait hommage à une ambassadrice qui a fait rayonner notre village, à l'instar de Rogatien Vachon, non seulement au Québec et au Canada mais aussi aux États-Unis. En effet, Louisa Nicol a déjà exposé ses œuvres à New-York.

C'est devant une soixantaine de personnes que Louisa a reçu quelques hommages, certains anecdotiques et d'autres touchants. Les murs du Centre municipal étaient tapissés d'une multitude de reproductions relatant sa carrière de 50 ans comme artiste peintre. En l'absence de la nouvelle mairesse, le maire suppléant, Jacques Chabot, a souligné combien Palmarolle est chanceuse d'avoir une ambassadrice de cette envergure. Puis votre journaliste a lu l'historique de la carrière de madame Nicol qu'avait composé Véronique Trudel de la Maison de la Culture de La Sarre. A suivi Francine Gauthier, une amie de longue date de Louisa, qui a relaté avec humour tous les traits de la personnalité de celle-ci. Vous trouverez ce texte plus loin dans le Journal. Finalement, au nom de tous les citoyens de Palmarolle, la directrice générale, madame Carole Samson, a remis un présent à Louisa. Cette dernière a ensuite relaté quelques moments marquants de sa carrière avant de répondre aux questions du public.

Le tout s'est terminé d'une façon très conviviale autour d'un goûter offert par la Municipalité.

Jean-Pierre Robichaud

C'est pour moi un honneur de rendre hommage à la grande Louisa Nicol, une artiste qui a su faire sa marque... au crayon Prismacolor. Ce medium la définit parfaitement dans sa flamboyance, car avec Louisa, on en voit de toutes les couleurs!

Ah! Louisa! Quel plaisir de la côtoyer! Avec elle à vos côtés, la déprime ne tient pas longtemps la route! On ne s'en lasse pas! Elle a un goût indéniable... de Revenez-y... Donc, on y revient volontiers! Encore et encore, on en redemande! Le vocabulaire ne manque pas pour la décrire : pétillante, audacieuse, vive d'esprit, capiteuse, philosophe d'un charme fou; irrévérencieuse mais néanmoins opportuniste, si les deux sont possibles chez la même personne? Force vive! Boîte à idées! Et j'en passe et de meilleures...

Les gens de Palmarolle sont donc chanceux! Ils saluent ses initiatives car elle est une de leurs meilleures ambassadrices. Les vendredis d'été, le marché aux mille saveurs de Palmarolle est le rendez-vous par excellence! Il est tout naturel que ce village en soit un des plus beaux, car elle le sublime par sa seule présence! S'ils ne l'avaient pas, ils l'inventeraient!

Louisa joue au centre du monde, pas mondaine pour deux sous. Elle ne cherche pas d'amis, ce sont ses amis qui la cherchent,

ils la trouvent le plus souvent chez elle et par beau temps dans son hamac, à refaire le monde. Elle trouve solution à tous les problèmes en y pensant longtemps et en tenant pour acquis les aléas de la vie à la campagne, ce havre de paix.

Plus que tout, elle aime recevoir. Cuisinière festive et bonne fourchette, pas besoin d'étiquette! Chez elle, on est accueilli avec le sourire et tout est savoureux, simple et frais du jour. Le bon vin coule, la musique jazz et le temps file à vive allure car tous les gens qui passent le pas de sa porte sont de bonne compagnie. Ses murs vibrent de tout ce qu'elle aime. Abondance, effervescence, humour fin, chaleur, beauté, sensualité, liberté y règnent et l'atmosphère s'imprègne sous son toit, d'un art de vivre qui ne se tarit pas.

Femme de tête et de cœur, Louisa l'artiste force l'admiration. Son art, souverain entre tous, nous la fait connaître et aimer encore davantage. Son coup de crayon sûr nous émerveille, son style nous renverse, son interprétation nous fascine, son audace nous séduit, son assurance nous subjugué, sa maîtrise nous éblouit!

Par-dessus tout, ce qui nous enchante, comme chez toute bonne souveraine, c'est le choix de ses sujets, triés sur le volet, ceux qu'elle fait monter sur le podium, qu'elle

taquine volontiers, auxquels elle rend justice en les magnifiant, en les mettant littéralement en valeur! Sujets... sur lesquels elle règne en maître!

De son inconditionnel amour de la vie, Louisa hérite d'un sourire qui nous semble permanent et d'un rire contagieux qui nous indique sa présence partout où elle est. Son sens de l'humour est décapant d'ironie. L'air de rien, elle se presse lentement, taille ses rosiers, soigne les blessés, console les désespérés, anime les insensibles, brasse les gens d'affaires, trouve de l'aide au besoin, recrute des bénévoles, préfère les jeunes, chérit les bêtes, aime les bikinis, combat l'ignorance, lit les bons livres, défend sa région, brave les tempêtes, remonte les horloges, marque les esprits, politise les artistes, déstabilise les machos, défrise les hystériques, déniaise les sots, plante les « pelleteux » de nuages, rabat les caquets, « décrète » les coqs, ramène les morts, sonne les cloches, alerte aux abris, les femmes et les enfants d'abord... bref, elle coupe le souffle, en mène très large et ravive les couleurs de tous les blasés de ce monde!

Aussi, quiconque la rencontre une seule fois s'en souvient pour toujours. Ultimement, la connaître, c'est l'aimer! Longue vie à Louisa!

Francine Gauthier



Prestations de survivants accordées par le Régime de rentes du Québec (RRQ)

Le Régime de rentes du Québec est un régime d'assurance public qui offre une protection financière de base aux travailleurs ainsi qu'à leurs proches au moment de la retraite ou en cas d'invalidité et de décès.

Si vous êtes un proche d'une personne décédée ayant suffisamment cotisé à ce régime (elle doit y avoir cotisé au moins 10 ans, mais parfois cela peut être moins), vous pourriez avoir droit à des prestations de survivants.

Selon votre situation personnelle, cette aide financière peut prendre trois formes : une prestation de décès; une rente de conjoint survivant; une rente d'orphelin.

Demande de prestations de survivants

Assurez-vous de demander les prestations de survivants rapidement. Vous pouvez utiliser le service en ligne proposé sur le site Web de Retraite Québec au www.retraitequebec.gouv.qc.ca. Vous pouvez aussi télécharger le formulaire *Demande de prestations de survivants du Régime de rentes du Québec*, accessible sur ce même site, ou à partir du guide électronique *Que faire lors d'un décès?* Vous pouvez aussi l'obtenir en version papier dans la plupart des maisons funéraires.

Prestation de décès

La prestation de décès peut atteindre un montant maximal de 2 500 \$. Elle est versée en priorité à la personne ou à l'organisme qui a payé les frais funéraires. À cette fin, la demande de prestation et une photocopie des preuves de paiement doivent avoir été présentées à Retraite Québec au cours des 60 jours suivant la date du décès.

Si les frais funéraires ont été inférieurs au montant de la prestation de décès accordée, la différence pourrait être versée, après 60 jours, aux héritiers ou à d'autres personnes admissibles, s'ils en font la demande.

La demande de prestation de décès doit être présentée au plus tard cinq ans après le décès. Par ailleurs, la prestation de décès étant imposable, un relevé sera délivré au nom de la succession.

Dépenses funéraires admissibles

Voici les dépenses funéraires admissibles au paiement de la prestation de décès :

- ✓ le transport et l'embaumement du corps;
- ✓ le cercueil ou l'urne et la niche funéraires;
- ✓ l'exposition au salon funéraire;
- ✓ le service funèbre;
- ✓ l'inhumation ou l'incinération;
- ✓ les services du directeur de funérailles;
- ✓ la publication des avis de décès;
- ✓ les cartes de remerciements;
- ✓ le lot du cimetière, le monument funéraire; ou l'inscription sur celui-ci;
- ✓ les frais engagés pour communiquer par téléphone, par courriel ou par télégramme avec les membres de la famille immédiate;
- ✓ les taxes liées aux dépenses admissibles.

Prestation de décès et arrangements préalables de services funéraires

Les frais funéraires que la personne décédée avait payés dans le cadre d'un contrat d'arrangements préalables de services funéraires ne sont pas remboursés.

Des frais funéraires non prévus dans le contrat d'arrangements préalables sont parfois engagés après le décès. Dans ce cas, la personne qui a payé les frais peut demander le remboursement à Retraite Québec jusqu'à concurrence de 2 500 \$.

Rente de conjoint survivant

Si vous êtes le conjoint d'une personne qui avait suffisamment cotisé au RRQ, vous pouvez avoir droit, à son décès, à la rente de conjoint survivant. Pour être reconnu comme conjoint survivant, la personne décédée devait être la personne avec qui vous étiez soit mariée et non séparée légalement, soit unie civilement (en union civile), soit unie de fait (conjointe de fait).

Si vous étiez le conjoint de fait de la personne décédée, vous deviez avoir vécu avec elle maritalement depuis au moins trois ans ou un an si un enfant est né ou est à naître de votre union, ou si vous avez adopté un enfant.

La rente de conjoint survivant commence à être versée dès le mois suivant celui du décès et elle est imposable. Aucune limite de temps n'est fixée pour la demander, mais la rétroactivité se limite à 12 mois. Le montant est indexé chaque année.

.....suite ➡



Prise en charge médicale

L'équipe oeuvrant en service de première ligne de votre secteur souhaite connaître le portrait de la population en ce qui concerne la prise en charge médicale.

Par conséquent, si les critères suivants vous concernent, nous vous invitons à communiquer avec l'infirmière de votre CLSC et de lui en faire part, afin que nous puissions vous offrir différentes options pouvant potentiellement vous être bénéfiques. Donc, si :

- Vous n'avez pas de médecin de famille (médecin traitant) ou d'infirmière praticienne spécialisée (IPS);
- Il vous est difficile de vous déplacer vers le secteur centre (La Sarre) pour rencontrer votre médecin ou votre IPS (ex. : état de santé, difficulté de transport, précarité financière, etc.);
- Votre médecin de famille (médecin traitant) pratique à l'extérieur du territoire de l'Abitibi-Ouest (par exemple à Rouyn-Noranda, Amos, etc.) et il vous est difficile de vous déplacer pour le rencontrer (ex. : état de santé, difficulté de transport, précarité financière).

Voici la personne et le numéro de l'infirmière à contacter :

Christine Roy, infirmière, CISSS de l'A-T,
CLSC Palmarolle, 136, rue Principale,
Palmarolle (Qc) J0Z 3C0
Téléphone : 819 787-2216, poste 235 ou
poste 233 (agente administrative)

suite...

Rente d'orphelin

Si vous avez la charge de l'enfant d'une personne décédée et que celle-ci avait suffisamment cotisé au RRQ, vous pouvez recevoir une rente d'orphelin jusqu'à ce que cet enfant ait 18 ans. L'enfant de la personne décédée peut être son enfant biologique ou adoptif et/ou l'enfant qui résidait avec elle depuis au moins un an si elle lui tenait lieu de père ou mère (un enfant placé en famille d'accueil chez la personne décédée n'est pas considéré comme l'enfant de cette personne).

La rente d'orphelin est payée à compter du mois qui suit le décès. Elle est imposable et doit être déclarée dans le revenu de l'enfant. Le montant de la rente est indexé chaque année. Sauf exception, le paiement rétroactif se limite à 12 mois.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : www.deces.info.gouv.qc.ca

Chronique Grenier aux souvenirs

Gilles Fortier



Tondeuses à cheveux « clippers »

Ce mois-ci je vous présente deux belles pièces de notre passé, soit des tondeuses à cheveux, ou comme on disait dans le temps, des clippers.

La plus petite est une tondeuse à moustache, il est inscrit Duprex sur un côté N° : 000, ce qui correspond à la grosseur des dents de la coupe. Je n'ai rien trouvé comme info sur cette tondeuse, mais il y a des modèles similaires.

La seconde tondeuse plus grosse est vraiment une tondeuse à cheveux de John Oster MFG. Co Racine Wisconsin USA, c'est le modèle B N° 000. Cette compagnie fondée en 1924 a été achetée par la Cie Sunbeam en 1960.

Petit fait historique: Au début des années 60 mon père coupait les cheveux à quelques hommes et garçons du Rang 4 et 5 ouest et je me souviens d'avoir vu à la maison Rogatien Vachon et son cousin, Ghislain Vachon.

Pour ceux qui s'en souviennent, ces tondeuses avaient tendance à nous tirer quelques fois un cheveu, ce qui nous pinçait un peu la peau. Ceci arriva justement à Ghislain lorsqu'il était chez nous avec Rogatien, mais mon père lui dit « Oups ! Je t'ai coupé et ça saigne ». Ça pas été long que Ghislain est parti en courant et en pleurant voir sa mère, notre voisine, qui en le voyant lui dit « Ben non! tu n'as rien, c'est Latune qui t'a joué un tour ».

P.S. : Latune était le diminutif du prénom de mon père, Fortunat.



Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

ORDURES ET RECYCLAGE PENDANT LES FÊTES

Il n'y aura aucune interruption des collectes des ordures et des matières recyclables cette année pendant la période des fêtes! La collecte se fera normalement!

RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 heures et 7 heures du matin, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité, comme stipulé dans le Règlement n° 176 art. 4,5 et 6 concernant le stationnement.

Notez que les agents de la paix porteront une attention particulière au respect de ce règlement cet hiver puisqu'ils en ont été avisés. À vous d'y voir!

Programme RénoRégion

Quels sont les objectifs du programme?

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

Qui peut bénéficier du programme?

Vous pouvez bénéficier du programme si :

- Vous êtes propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement situé sur un territoire municipal admissible;
- Le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximum admissible, lequel varie selon la taille du ménage.

Quels sont les critères d'admissibilité?

Pour être admissible, vous devez :

- Vous inscrire auprès de votre municipalité;
- Faire réaliser vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec;
- D'autres conditions s'appliquent.

Vous voulez en savoir plus?

Communiquez avec votre municipalité, votre MRC ou visitez le site Internet de la Société d'habitation du Québec à l'adresse <http://www.habitation.gouv.qc.ca>.

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau de la municipalité sera **FERMÉ** pour la période des Fêtes à partir du lundi 25 décembre 2017 jusqu'au vendredi 5 janvier 2018 inclusivement.

Vous avez réservé une salle au Centre municipal pour le temps des Fêtes?

N'oubliez pas de passer chercher vos clés au bureau municipal au plus tard le vendredi 22 décembre, à 16 heures!

Les heures d'ouvertures normales du bureau reprendront le lundi 8 janvier 2018.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2018!



Du nouveau pour 2018!

La municipalité offrira à ses citoyens le service de collecte des sapins de Noël en janvier 2018. La date de cette collecte sera déterminée au courant du mois de décembre et apparaîtra dans le *Journal Le Pont* de janvier 2018. Nous vous indiquerons, à ce moment-là, quelle sera la journée et qui sera chargé de faire cette collecte spéciale.

Surveillez également votre boîte aux lettres en décembre. Un calendrier annuel tout en couleur, de la collecte des matières résiduelles et du recyclage, vous sera distribué. Il contiendra également des annotations importantes.



**CHAISES
À
VENDRE**

L'aréna Rogatien Vachon doit récupérer de l'espace. Alors, il y a un lot de 92 chaises inutilisées à vendre à deux dollars (2 \$) l'unité. C'est une aubaine! Premier arrivé, premier servi!

Veuillez vous adresser à la coordonnatrice des Loisirs de Palmarolle inc., madame Roxanne Laprise, au 819 787-2284 ou rendez-vous directement à l'aréna au 71, 6^e Avenue Ouest à Palmarolle.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2017,
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Accordé un soutien financier au *Cheminement particulier continu et adapté* (CPCA) de La Sarre pour leur projet « *Une collation pour plus de concentration* »;
- Autorisé les élèves de l'École Dagenais à faire une collecte de bouteilles porte-à-porte;
- Autorisé une commandite pour le *Tournoi Bantam* de La Sarre;
- Autorisé une commandite pour la Campagne des *Paniers de Noël* de la *Fondation de Charité des Policiers de la MRCAO*;
- Refusé une commandite pour la 10^e Campagne de levée de fonds de la *Fondation Docteur-Jacques-Paradis*;
- Autorisé l'inspecteur municipal à assister à la rencontre du regroupement régional APSAM sur les nouveautés en matière de Santé et sécurité au travail;
- Autorisé une commandite aux Chevaliers de Colomb pour la « *Fête de Noël des enfants* »;
- Autorisé une commandite au *Club de l'Amitié des handicapés d'Abitibi-Ouest* de La Sarre;
- Autorisé l'inspecteur municipal et la directrice générale à assister à la rencontre d'information de la MRC concernant la révision du plan et des règlements d'urbanisme;
- Statué sur le déneigement d'une portion de trottoir de la rue Principale;
- Nommé un nouveau Comité consultatif d'urbanisme;
- Nommé un nouveau maire suppléant;
- Nommé les signataires autorisés des documents administratifs de la municipalité;
- Approuvé la programmation des travaux TECQ 2014-2018 de la taxe d'accise sur l'essence;
- Autorisé la demande d'emprunt temporaire concernant la réfection des rangs 8 et 9 Ouest;
- Déterminé officiellement les conditions de location de salle;
- Appuyé la MRC concernant le plan régional des milieux humides et hydriques;
- Appuyé la MRC concernant la compensation financière pour les travaux affectant un milieu humide;
- Avisé le Réseau Biblio de son intention de poursuivre la réalisation de son projet en immobilisation en matière d'aménagement de sa bibliothèque municipale;
- Autorisé la formation « *Les rôles et responsabilités des élu(e)s* » pour les nouveaux élus;
- Décrété que les nouveaux élus suivront la formation « *Le comportement éthique* »;
- Déterminé des priorités politiques et demandes pré budgétaires 2018 à présenter aux deux paliers de gouvernements;
- Adjugé une soumission pour l'installation d'une sortie de secours au bureau municipal;
- Autorisé la formation de perfectionnement pour la directrice générale, concernant la récente adoption de la *Loi 122* du Gouvernement du Québec;
- Adopté le *Règlement n° 305 Créant la zone 106 et précisant les modalités de délivrance des permis et certificats*.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca.

Municipalité de Palmarolle

499, route 393, C.P. 309
Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
Tél. : 819-787-2303 – Télécopie : 819-787-2412
Courriel : palmarolle@mrcao.qc.ca
Site internet : www.palmarolle.qc.ca

Communiqué

Les cendres ne vont pas directement dans les bacs à ordures!

Palmarolle, 1^{er} décembre 2017 – Nous désirons vous transmettre des informations importantes concernant la disposition des **cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères**. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez, comme l'indique le **Règlement municipal n° 218, Article 11**.

Nous désirons solliciter votre coopération envers les éboueurs **en plaçant les cendres de bois dans des sacs poubelles fermés, avant de les placer dans le bac à ordures** sinon le bac ne sera pas ramassé. Ceci est dans le but de sécuriser la condition de travail des éboueurs et les camions. En effet, il est extrêmement désagréable et dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendres lorsque celle-ci est déversée librement dans le camion, et de surcroît, est très irritante pour les yeux. En plus de garder vos bacs plus propres, cette action vous permettra aussi de vous assurer que **les cendres sont bien éteintes et froides**, et votre participation sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur afin de prévenir les accidents de travail et les incendies dans les camions.

Nous vous rappelons aussi que, afin de respecter les normes de sécurité et le *Règlement municipal n° 218, Article 8.8*, les cendres déposées dans les contenants en métal, comme les chaudières ou les seaux, avec ou sans couvercle, **ne seront pas ramassés** par les éboueurs puisque ceux-ci empêchent les cendres de refroidir adéquatement et présentent un risque d'incendie à l'intérieur du camion.

Les bacs doivent également être **complètement déneigés**, autant les couvercles que les alentours des bacs, sinon ceux-ci ne seront pas ramassés!

De plus, un bac sans roues ou endommagé ne sera pas ramassé non plus!

Nous comptons sur votre collaboration!

Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est

La Sarre

(Québec) J9Z 1K9

tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180

Pharmacie Jean-François Rondeau Inc

Affiliée à



Jean Coutu





Noël s'en vient, permettons-nous une prière de l'abbé Pierre (dans son testament)

Mon Dieu, aidez-nous à donner du pain à ceux qui ont faim et à donner faim à ceux qui ont du pain... Abbé Pierre

Le meilleur à donner à votre ennemi, c'est le pardon; à un adversaire, la tolérance; à un ami, c'est votre coeur; à un enfant, le bon exemple; à votre père, la vénération; à votre mère, une conduite qui la rende digne et fière de vous; à vous-même, le respect; à tous les hommes, la charité.

C'est ce que nous nous souhaitons pour l'année 2018!

Que l'Enfant de l'espérance vous comble à jamais pour Noël et la nouvelle année!

MFC de Palmarolle (par : Dolores Guertin-Audet)

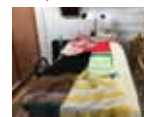
Ne pas oublier : la messe pour les membres vivants et décédés, le dimanche 3 décembre 2017, à 11 h, à l'église de Palmarolle.



Voici nos réalisations pour 2017



Nicole Morin et Lisette Guertin



Tricot pour monter notre graffiti



Pantoufles pour La Chrysalide



Doudous qui seront remis à la DPJ



Nos midis: Décorations de Noël



Carmella Pelletier, heureuse gagnante d'un prix de la loterie provinciale

Avis à nos membres

**il y aura un souper partage le mercredi 13 décembre.
Bienvenue à toutes!**

Noël approche à grands pas!



Vous vous demandez quoi offrir à vos proches?

Le Centre de Beauté Claudie Morin est votre solution! Pourquoi ne pas offrir un bon-cadeau?

Votre destinataire pourra :

- Se faire dorloter par les mains d'Andréanne par un massage soit de détente soit thérapeutique;
- Recevoir par Réjeanne des soins du visage, de corps, manicure, pédicure, pose d'ongles ou autres soins d'esthétique;
- Avoir des séances d'intervention individuelles ou participer aux activités de groupe animées par Louise, travailleuse sociale;
- Rencontrer Claudie pour un maquillage permanent, un tatouage ou pour une pose de cils Misencil.

Venez nous rencontrer au 140, rue Principale, Palmarolle. Vous pouvez nous joindre au 819 339-6825.

De toute l'équipe du Centre de Beauté Claudie Morin
Réjeanne Maril, Andréanne Cartier, Louise Tousignant, Claudie Morin

Vap-T

Tabagie électronique



NOS SUCURSALES

AMOS

541, de l'Harricana
819 732-8276

ROUYN-NORANDA

60, Perreaul Est
819 277-7682

LA SARRE

436, 2e Rue Est
819 301-0093

Vap-T

Tabagie électronique

GAMME COMPLÈTE
D'ARTICLES POUR
FUMEURS

ET

VAPOTEURS.

LE PLUS VASTE

CHOIX EN ABITIBI!

NOUS OFFRONS

- Articles pour fumeurs
- Articles pour vapoteurs
- Achat/vente de jeux vidéo
- Culture hydroponique et bien plus...





INVITATION BIBLIOTHÈQUE

ACTIVITÉS
Palmarolle,
le mercredi
6 décembre 2017

À tous les enfants,

Nous tenons à vous informer que nous organiserons une activité pour les jeunes abonnés ou non de 1 an à 12 ans, le 6 décembre 2017, de 19 h à 19 h 30, *L'heure du conte* et de 19 h 30 à 20 h, bricolage dans la bibliothèque à l'occasion de Noël. Soucieux de vous faire plaisir avec ces activités tout en vous amusant avec notre invitée, madame Lucie Nadeau.

Nous vous attendons à la bibliothèque de Palmarolle!

Paniers de Noël



Paniers de Noël

La fête de Noël est à nos portes. Pour la majorité d'entre nous, cet événement est célébré dans la joie et l'abondance. Malheureusement, certaines familles n'auront pas le même privilège.

Afin de leur offrir un repas de Noël, des boîtes seront déposées à l'arrière de l'église et à l'Épicerie Marion et fils pour recevoir de la nourriture non périssable.

Soyons généreux!

Toutes les familles dans le besoin qui désirent faire une demande de panier de Noël sont priées de donner leur nom, **au plus tard le 4 décembre 2017**, à Lorraine Côté au 819 787-2325.



Conseil 12007 - Palmarolle



NOËL DES ENFANTS

Le comité organisateur des Chevaliers de Colomb de Palmarolle est présentement à la préparation de la fête de Noël des enfants qui aura lieu le 10 décembre prochain, au Centre municipal de Palmarolle, à 13 h 30.

Cette fête est exclusive aux enfants qui résident à Palmarolle âgés de 10 ans et moins. L'inscription des enfants doit indiquer :

- nom de l'enfant
- âge de l'enfant
- sexe de l'enfant
- nom du parent



Les parents doivent inscrire leurs enfants avant le 1^{er} décembre 2017 soit par la poste au C.P. 151 soit par courriel à r.plante2533@tlb.sympatico.ca

Rosaire Plante



**FONDATION MC
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC**

Une collecte dans le Rang 8 et 9 ouest, les chemins des Linagrettes, Quai et Sauvagine a permis de recueillir plus de 300 \$. La Fondation vous remercie pour votre contribution; moi itou et pour votre accueil!

Réjean Malenfant



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Opération Nez rouge- territoire Abitibi-Ouest : 1, 2, 8, 9, 15, 16, 17 et 22 décembre 2017					1^{er}  17 h Souper Club Bon Temps	2 13 h à 16 h Comptoir familial
3 11 h Messe	4 13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	5 Tournoi de baseball poche Domrémy 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	6 13 h Cartes Club Bon Temps 15 h Messe au foyer 19 h et 19 h 30 Bibliothèque : activités pour enfants	7 13 h à 16 h Comptoir familial	8 	9 13 h à 16 h Comptoir familial
10 11 h Messe 13 h 30 Fêtes des enfants (CC)	11 13 h Baseball poche	12 Tournoi de baseball poche Ste-Germaine 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	13 13 h Cartes Club Bon Temps 17 h Souper partage Fermières	14 13 h à 16 h Comptoir familial	15 	16 13 h à 16 h Comptoir familial
17 11 h Célébration de la parole	18 13 h Baseball poche	19 13 h à 16 h Comptoir familial	20 13 h Cartes Club Bon Temps 15 h Messe au foyer	21	22 	23
24 20 h Messe	25 11 h Messe (La Sarre)	26 Fermeture bureaux de la municipalité : du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclusivement;	27	28	29 	30
31 11 h Messe	Caisse : bureaux fermés les 25 et 26 décembre 2017 ainsi que les 1er et 2 janvier 2018. Guichet et AccèsD disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.					

Cadeau original à offrir à vos employés ou clients

Billet pour le spectacle Festivitas



Auteur et metteur en scène: Daniel Morin

Direction musicale: Jocelyne Beaulieu

Un grand spectacle musical du temps des fêtes avec plus de 50 comédiens, relatant et chantant les Noëls et les Jours de l'An passés à aujourd'hui, et faisant un clin d'œil aux événements de l'année.

QUAND ?

21-22 décembre 2017 à 19 h
et 23 décembre 2017 à 14 h

27-28-29 décembre 2017 à 19 h
et 30 décembre 2017 à 14 h

Billets en vente le 16 octobre 2017

Maison de la Culture: 1 866 891-6342
aux heures de bureau, du mardi au vendredi

www.ticketaccés.net

PRIX des billets: TOUS FRAIS ET TAXES COMPRIS

Adulte: 35 \$ - Aîné: 30 \$ - 17 ans et moins: 20 \$

Forfait : Famille et grands-parents 90 \$
(2 enfants et 2 adultes)

Tarif de groupe: 1 billet gratuit par tranche
de 10 billets payants au coût de 35 \$

Pour toute autre information:

Daniel Morin

Troupe À Cœur ouvert



c_ouvert@lino.com



(819) 333-4100



Festivitas

Nouvelle saison, nouvelle législation

La saison de pêche blanche est à nos portes; en écrivant ce texte le mercure marque -16 degrés Celsius en ce samedi matin.

Plusieurs d'entre vous le savez déjà, mais le début de la saison de pêche blanche ne rime pas avec la première fois que l'on peut accéder à un plan d'eau. L'ouverture officielle de la pêche sur glace est le 1^{er} décembre. Si vous avez la chance de pêcher avant cette date, vous êtes autorisé à pêcher à une seule ligne.

La saison dernière, vous le savez tous, il était interdit de pêcher avec des poissons appâts et ce à la grandeur de La Belle Province. Qu'est-ce qui nous attend cet hiver. Eh bien! bonne nouvelle, il sera légal de pêcher avec des menés morts à partir du 1^{er} décembre. Nous pouvons nous compter chanceux, car dans certaines zones plus au sud du Québec, il sera interdit de pêcher ainsi.

Si vous voulez mon avis, le Ministère n'avait pas le choix de laisser la possibilité aux pêcheurs sous la glace d'utiliser de tels appâts. Il y a quelques hivers, des tests ont été effectués en ce qui a trait à l'efficacité des menés morts par rapport à plein d'autres leurres et appâts non conventionnels à la pêche avec brimballes. Les résultats parlaient d'eux-mêmes, le fameux Shinner a été de très loin le meilleur appât.

Comme la pêche sous glace est extrêmement populaire en région, les pressions des différentes associations de chasseurs et pêcheurs ont fait en sorte que l'utilisation des poissons appâts fut maintenue.

Pike, 42 pouces de longueur



De plus comme la majorité des pêcheurs sous glace utilisent les brimballes avec mené, l'interdiction des poissons appâts aurait eu des conséquences négatives sur la popularité de cette activité.

Mais pourquoi interdire ce type de pêche! La venue de la carpe asiatique fait partie des raisons sur lesquelles le Ministère s'appuyait. Ce qui est incompréhensible, c'est que des menés morts ne peuvent introduire une espèce indésirable, ça va de soi! Je crois que ce n'était qu'un prétexte et les raisons amenées ne tenaient pas la route.

Peu importe, cet hiver on pourra utiliser des menés. Si vous avez l'habitude de capturer vous-même vos menés, sachez que c'est encore possible, mais seulement durant la saison hivernale. C'est-à-dire du 1^{er} décembre 2017 au 31 mars 2018. La loi est claire, nul ne peut avoir en sa possession ou transporter des poissons appâts en dehors des dates plus haut mentionnées. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne saison de pêche blanche!

Roxanne Laprise, coordonnatrice 819 787-2284 - lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com

Loisirs

Ligue de hockey rurale

Les Loisirs de Palmarolle inc. vous invitent à inscrire votre enfant dans la ligue de hockey rurale afin qu'il prenne part à des exercices et des parties amicales entre amis à chaque semaine.



Le but de l'activité étant d'offrir aux jeunes la chance de pratiquer et d'apprendre à jouer au hockey, tout en s'amusant entre amis(es) dans un environnement sécuritaire et encadré par des parents bénévoles.

Quand : L'activité se déroulera les lundis de 19 h à 20 h à l'aréna Rogatien Vachon et débutera le lundi 4 décembre. Il y aura en tout 14 séances et l'activité devrait se terminer le 19 mars 2018.

*Prévoyez arriver à l'avance pour que votre enfant puisse enfiler son équipement de hockey.

Qui : Cette activité s'adresse aux jeunes d'âge primaire et secondaire de Palmarolle et des environs.

Déroulement de la saison : Nous prévoyons participer à quatre tournois amicaux au cours de l'hiver. Ces tournois auront lieu

dans les municipalités voisines telles que Ste-Germaine, Macamic, Taschereau et ici-même, à Palmarolle. Lors de ces tournois, nous rencontrerons des équipes du même genre que la nôtre, c'est-à-dire mixte et d'âge primaire à secondaire.

Inscription : Les frais d'inscription sont de 50 \$ par jeune. Le tout est payable en argent comptant ou par chèque à l'ordre de : Les Loisirs de Palmarolle inc. Ces frais ne sont pas remboursables après le début des activités. Chaque joueur doit avoir l'équipement complet pour jouer.

Un nombre minimal de 10 inscriptions est nécessaire pour lancer le projet. En cas d'annulation due à un trop faible taux d'inscriptions, vous serez remboursé.

Vous devez faire parvenir le formulaire d'inscription à Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs, par la poste au bureau des Loisirs ou encore en personne au 71, 6^e avenue Ouest, Palmarolle, Qc, J0Z 3C0.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Roxanne, coordonnatrice des loisirs, au 819 787-2284.



Bières et saucisses 2017

Le 21 octobre dernier avait lieu le *Bières et saucisses* organisé par la corporation des loisirs.

Nous tenons à tous vous remercier chaleureusement. Grâce à votre participation, la soirée a été une fois de plus un franc succès!

Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin; votre aide est essentielle pour l'organisation d'événement comme celui-ci!

L'équipe de la décoration, les cuisinières, la Municipalité pour le prêt de la salle, le comité des loisirs, le sous-comité organisateur, les enseignants, les élèves et leurs parents pour le service aux tables ainsi que le service de raccompagnement, sans oublier nos généreux commanditaires officiels.

- Épicerie Marion et Fils
- Ferme Bellevue
- Fromagerie Fromabitibi
- La Barbak : William J. Walter
- Les Fantaisies d'Isabelle
- Molson
- Verger des tourterelles
- Vertlime : Lyne Marcoux
- La Fromagerie La Vache à Maillotte
- CFP Lac-Abitibi
- Vroom
- Rouge Café
- Galerie Sang-Neuf Art
- Location Lauzon
- Restaurant Au P'tit bonheur



Ski de fond

La saison de ski de fond débutera très bientôt et déjà plusieurs travaux ont été réalisés dans nos sentiers. Nous en profitons pour remercier MM François Mercier, Marc Tanguay et Sylvain Thibodeau ainsi que leur famille respective pour ce précieux coup de main.

NOUVEAU : Les Loisirs de Palmarolle inc. ont instauré une carte de membre dans le but de soutenir le sentier de ski de fond ainsi que l'équipement qui nous permet de l'entretenir.

Cette carte de membre se vend au coût de 20 \$ par adulte et 40 \$ par famille. Vous pouvez vous la procurer auprès de Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs, à son bureau situé à l'aréna. N'hésitez pas à la contacter pour de plus amples renseignements.

Studio Santé Desjardins

L'hiver est déjà à nos portes cette année et semble s'être installé pour de bon, ou du moins, jusqu'au printemps prochain!

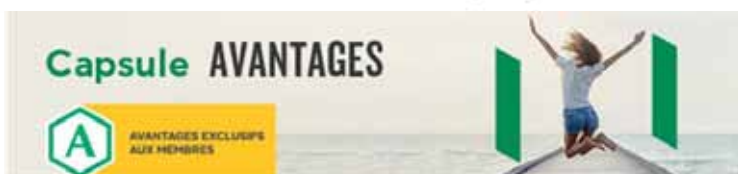
Venez donc profiter de la salle d'entraînement pour continuer votre exercice quotidien. Bénéficiez d'un rabais de 10 à 15 % sur nos abonnements du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018.

Clientèle :	Durée :	Coût (tx incluses)	Promotion
Adulte	1 mois	40.00 \$	10 % rabais = 36.00 \$
	3 mois	100.00\$	10 % rabais = 90.00 \$
	6 mois	185.00\$	15 % rabais = 157.25 \$
	1 an	270.00\$	15 % rabais = 229.50 \$
Étudiant	1 mois	35.00\$	10 % rabais = 31.50 \$
	3 mois	85.00\$	10 % rabais = 76.50 \$
	6 mois	150.00\$	15 % rabais = 127.50 \$
	1 an	235.00\$	15 % rabais = 199.75 \$
Couple/Famille	1 mois	70.00\$	10 % rabais = 62.99 \$
	3 mois	175.00\$	10 % rabais = 157.50 \$
	6 mois	275.00\$	15 % rabais = 233.75 \$
	1 an	450.00\$	15 % rabais = 382.50 \$

Prévoir un dépôt supplémentaires de 20 \$ pour la puce si vous n'êtes pas déjà abonné.

VOTRE CAISSE

VOUS INFORME



Vous êtes passionné de hockey? Participez à notre concours «**Un match des Canadiens avec 3 amis en mode VIP**» et courez la chance de vivre une expérience inoubliable !



Pour plus d'informations sur ce concours et les toutes les offres exclusives offertes aux membres :
www.desjardins.com/avantages

L'Opération Nez rouge : un classique du temps des Fêtes!

Desjardins est fier d'être commanditaire provincial de l'Opération Nez rouge depuis 34 ans.

- Téléchargez l'application mobile Nez rouge
- Appelez l'Opération Nez Rouge
1 866-DESJARDINS
- Sur le territoire d'Abitibi-Ouest les, 1-2-8-9-15-16-17 et 22 décembre 2017

Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Lundi 25 décembre & mardi 26 décembre 2017 et lundi 1^{er} janvier & mardi 2 janvier 2018

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.



***Recevez nos meilleurs vœux du temps des Fêtes !
En espérant que vous profiterez de ce temps d'arrêt pour vous offrir du repos
et d'agréables moments entourés de vos proches.***

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble